

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Prix-Terre-de-Femmes-Fondation-Yves-Rocher-les-femmes-qui-agissent-recompensees.2806.html>

Communiqué de la Fondation Yves Rocher

Prix Terre de Femmes : les femmes qui agissent méritent d'être récompensées !

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : samedi 4 septembre 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

Avec le Prix Terre de femmes créé par Jacques Rocher il y a dix ans, la Fondation Yves Rocher met à l'honneur les femmes éco-citoyennes, militantes du quotidien et souvent anonymes, qui agissent en faveur de l'environnement. A ce jour, ce sont plus de 230 lauréates qui ont été récompensées pour leurs actions de protection et de valorisation du monde végétal dans plus de 50 pays du monde. De la protection des pins en Pologne à la mise en place de fours solaires à Madagascar, en passant par la défense des grands singes au Gabon ou la labellisation de crèches écologiques dans le sud de la France, la variété des personnalités et des actions primées témoigne du rôle d'impulsion déterminant joué par de nombreuses femmes dans la préservation des ressources naturelles et l'éducation à l'environnement. Vous êtes une femme oeuvrant en faveur de l'environnement, dans une structure à but non lucratif ? Vous avez jusqu'au 30 septembre pour envoyer votre candidature... n'attendez plus !

Il suffit simplement de télécharger la fiche de participation [en cliquant ici](#) et envoyer votre dossier à la Fondation avant le 30 septembre 2010. Pour plus d'informations sur les conditions de participation et les critères de sélection, consultez le règlement Terre de Femmes [en cliquant ici](#).

Le 8 Mars 2011, lors de la Journée Internationale des Femmes, les 3 lauréates France seront récompensées lors d'une cérémonie à l'Institut de France, qui s'annonce déjà pleine de surprises et d'émotions, pour célébrer cet anniversaire. Pour faire avancer leur action, la Fondation Yves Rocher remettra 3 niveaux de dotation : 1er Prix : 10 000 Euros - 2ème Prix : 5 000 Euros 3ème Prix : 3 000 Euros

Seront également remis : le Prix International, doté de 10 000 Euros et une Mention Spéciale Biodiversité dotée de 5 000 Euros.

En 2010 ont été récompensées :

Violaine NETO-GAMEIRO, 1e prix France 2010 : Après avoir compris que la spiruline constitue une solution aux problèmes de malnutrition de certains pays africains, Violaine entreprend la réalisation d'une ferme-école au Burkina

Faso. En trois ans, tout en s'appuyant sur le réseau associatif local, elle réussit à concrétiser son projet et forme désormais la population de Bobo-Dioulasso à la culture de la spiruline mais aussi à sa commercialisation. D'emblée, elle a fait le choix d'assurer l'autofinancement de la ferme-école par la vente d'une partie de la récolte. Soucieuse de promouvoir un mode de récolte biologique, Violaine participe à la récupération des déchets végétaux de la ville pour les utiliser comme engrais. Que ce soit à travers son métier de conseillère d'insertion et de probation ou par son association, Violaine entend montrer qu'on peut apprendre en partageant, gagner confiance en réalisant et finalement devenir autonome.

Meriem FRADJ, 2e prix France 2010 : Avec son nouveau projet « Jardins dans la cité », Meriem entend mettre le jardin au coeur de la vie de 120 logements regroupant environ 500 habitants, dans le quartier de Fontbarlettes, à Valence. 4000 m² à désherber, planter, arroser, autant d'actions qui sont source d'échanges mais aussi de reconnections à la nature. Transformer des bacs de béton en jardinières, créer une cour intérieure arborée et fleurie, aménager des jardins potagers tels une oasis au sein d'un quartier, autant d'actions que Meriem a pu mener et qui lui ont fait apprécier la force de la nature pour susciter lien, partage et respect. Depuis déjà 20 ans, en plus de son activité professionnelle, Meriem agit ainsi localement, durablement, amoureuxment pour son quartier.

Annick HUGON, 3e prix France 2010 (Prix du public) : Après avoir notamment aidé à la réalisation d'un ciné-club, d'une école maternelle et d'une salle informatique, Annick et son association mettent en place des pépinières de moringa (feuilles aux valeurs nutritives) afin de pallier les carences alimentaires, et de karité en vue de pérenniser la production de beurre de karité. Femme de coeur et d'action, Annick a su mobiliser une communauté de femmes et montre qu'il y a toujours un espoir, toujours une solution.